

# FMF

Family Medicine Forum  
Forum en médecine familiale

THE COLLEGE OF  
FAMILY PHYSICIANS  
OF CANADA



LE COLLÈGE DES  
MÉDECINS DE FAMILLE  
DU CANADA



## FMF 2026

### DIRECTIVES POUR L'APPEL DE PROPOSITION DE RÉSUMÉS

# Table des matières

Dates limites pour soumettre une proposition.....	2
Types de résumés.....	2
1. Séances et ateliers.....	2
2. Présentations libres.....	2
3. Affiches.....	3
4. Propositions pour la Tribune aux idées audacieuses .....	4
5. Présentation d'innovations pédagogiques (nouveau en 2026) .....	5
Critères d'évaluation : Séance ou un atelier.....	5
1. Séances sur des sujets cliniques .....	6
2. Séances sur l'enseignement .....	6
3. Séances sur la recherche.....	7
4. Présentations libres et affiches.....	8
Conseils et directives pour les résumés .....	9
Information concernant les présentateurs et présentatrices .....	10
Certification Mainpro+ (séances, ateliers et présentations libres) .....	10
Documents de référence obligatoires .....	10

# Dates limites pour soumettre une proposition

1. Appel de proposition pour une séance ou un atelier	6 février 2026, 23 h 59 (HE)
2. Appel de proposition pour une présentation libre ou une affiche	3 avril 2026, 23 h 59 (HE)
3. Appel de proposition pour la Tribune aux idées audacieuses	24 avril 2026, 23 h 59 (HE)
4. Appel de proposition pour la Présentation d'innovations pédagogiques	24 avril 2026, 23 h 59 (HE)

## Types de résumés

### 1. Séances et ateliers

**Séances** : Elles abordent un large éventail de sujets, notamment les soins cliniques, la recherche, l'éducation et le leadership. Ces séances de 60 minutes comprennent souvent des présentations, des études de cas ou des discussions de groupe et permettent à l'auditoire d'explorer les tendances émergentes et les approches pratiques en médecine de famille. Pour les séances en présentiel, il est recommandé que la présentation occupe 75 % du temps et que les 25 % restants soient réservés pour une période de questions. Les séances acceptées sont toutes certifiées dans le cadre du FMF.

**Ateliers** : Il s'agit de programmes d'apprentissage interactifs offerts en petits groupes et conçus pour dispenser une formation pratique dans un environnement collaboratif. Animés par des experts et des expertes, les ateliers du FMF sont axés sur des discussions de cas qui permettent de renforcer les compétences et de tirer des leçons concrètes en vue d'améliorer la pratique clinique et le développement professionnel. C'est le ou la prestataire de l'atelier, et non le CMFC, qui est responsable des attestations de cours, du matériel didactique et de toutes les autres activités d'apprentissage. La préinscription est requise, et des frais supplémentaires s'appliquent pour y participer. Les ateliers en personne sont répartis dans l'horaire tout au long de la semaine du FMF. Les ateliers virtuels ont lieu avant le congrès sous forme de réunions ZOOM.

### Ressources du CMFC pour les prestataires de DPC :

- Normes RÉVISÉES pour la certification (décembre 2024) (<https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/cpd-program-certification/understanding-mainpro-certification>)
- Comprendre les normes révisées pour la certification Mainpro+ (<https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/cpd-program-certification/understanding-the-new-mainpro-certification-standards>)
- Pour toute question précise sur l'élaboration d'un programme ou sa certification séparée, veuillez écrire à [certplus@cfpc.ca](mailto:certplus@cfpc.ca)
- Pour toute question sur le processus de soumission d'une proposition pour le FMF, veuillez écrire à [dmckay@cfpc.ca](mailto:dmckay@cfpc.ca)

### 2. Présentations libres

Les présentations libres (qui portent sur la recherche et l'amélioration de la pratique) comprennent une présentation orale de 7 minutes et 3 minutes additionnelles pour les questions. **Nous invitons les personnes qui débutent une carrière de recherche à soumettre des propositions.**

Sont inclus les projets de recherche ou d'amélioration de la pratique en soins primaires, ainsi que les projets qui comportent des évaluations rigoureuses d'innovations visant à améliorer la pratique de la médecine de famille ou les soins de santé primaires.

Les résumés de recherche originale doivent respecter les critères suivants :

- La recherche doit être terminée au moment de soumettre le résumé.
- Les recherches qui ont déjà été publiées ne sont pas admissibles.
- Le résumé doit inclure au moins un objectif d'apprentissage.
- Le résumé doit être divisé en sections de 300 mots, comme suit : Objectif, Type d'étude, Lieu, Sujets, Intervention (le cas échéant), Principaux paramètres d'évaluation, Résultats/constats et Conclusion.

- Toutes les propositions présentant une collecte de données originales, y compris des rapports sur l'amélioration de la pratique, devraient inclure dans la section sur les types d'étude un énoncé indiquant que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche local ou qu'il a reçu une exemption (cet énoncé n'est pas nécessaire pour les méta-analyses et les revues systématiques), sans quoi la proposition ne sera pas évaluée.
- Dans la section appropriée, il faut énumérer les noms de tous les auteurs et de toutes les autrices (y compris votre nom, le cas échéant) et ajouter un astérisque (\*) après le nom de la présentatrice ou du présentateur principal ; nul besoin d'indiquer ces noms dans le résumé.
- les présentateur·rices sont limité(e)s à **deux soumissions au maximum**. Nous vous déconseillons de soumettre plusieurs résumés portant sur la même étude ou le même sujet.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le <http://www.cfp.ca/content/Author-Instructions> (en anglais seulement).

#### Exemple de résumé structuré (300 mots maximum) :

**Objectif** : Énoncer l'objectif premier de l'étude (p. ex., « Déterminer l'effet de... » OU « Explorer l'expérience de... »). **Type d'étude** : Décrire la conception de base de l'étude (p. ex., essai contrôlé randomisé, étude de cohorte, recherche par sondage, examen systématique, évaluation de programme, étude empirique, étude qualitative descriptive). **Lieu** : Préciser où l'étude s'est déroulée. **Sujets** : Expliquer les importants critères d'admissibilité et les principales caractéristiques démographiques des sujets. Indiquer la taille de l'échantillon. **Intervention** (le cas échéant) : Décrire les principaux éléments de l'intervention, l'instrument clé ou la base de données qui a servi à réaliser l'étude. **Principaux paramètres d'évaluation** : Énoncer les principales mesures des résultats utilisées pour l'étude (le cas échéant). **Résultats** (ou, pour les méthodes qualitatives, « **Constats** ») : Décrire les principaux résultats de l'étude ou de l'évaluation. **Conclusion** : Énoncer les conclusions qui sont directement étayées par les résultats de l'étude ainsi que leurs conséquences éventuelles.

### 3. Affiches

Les présentations d'affiches mettent en valeur des recherches ou des améliorations de la pratique généralement issues de projets/travaux individuels ou d'équipe. les présentateur·rices sont limité(e)s à **deux soumissions au maximum**. Nous vous déconseillons de soumettre plusieurs résumés portant sur la même étude ou le même sujet. La même affiche ne peut pas être présentée deux fois. Nous accepterons aussi des affiches de personnes aux études prédoctorales, aux cycles supérieurs ou à la résidence. Les affiches peuvent présenter les résultats d'une recherche originale OU des travaux originaux en cours de recherche/d'amélioration de la pratique.

Les résumés portant sur une recherche originale ou l'amélioration de la pratique doivent respecter les critères suivants :

- Les projets doivent être terminés au moment de soumettre le résumé.
- Les recherches qui ont déjà été publiées ne sont pas admissibles.
- Les descriptions des résumés (300 mots maximum) doivent inclure les rubriques suivantes (voir l'exemple ci-dessus dans la section sur les présentations libres) : Contexte, Objectif, Type d'étude, Lieu, Sujets, Intervention (le cas échéant), Principaux paramètres d'évaluation, Résultats/constats et Conclusion.
- Tous les résumés présentant une collecte de données originales, y compris des rapports sur l'amélioration de la pratique, devraient inclure dans la section sur les types d'étude un énoncé indiquant que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche local ou qu'il a reçu une exemption (cet énoncé n'est pas nécessaire pour les méta-analyses et les revues systématiques), sans quoi la proposition ne sera pas évaluée.
- Il faut énumérer les noms de tous les auteurs et de toutes les autrices (y compris votre nom, le cas échéant) et ajouter un astérisque (\*) après le nom de la présentatrice ou du présentateur principal ; nul besoin d'indiquer ces noms dans le résumé.

Les résumés sur des travaux originaux en cours (présentations d'affiches seulement) doivent respecter les critères suivants :

- Les affiches présentant des travaux en cours doivent avoir dans le titre l'énoncé « travail en cours ».
- Les recherches qui ont déjà été publiées ne sont pas admissibles.
- Les descriptions des résumés (300 mots maximum) doivent inclure les rubriques suivantes (*voir l'exemple ci-dessus dans la section sur les présentations libres*) : Contexte, Objectif, Type d'étude, Lieu, Sujets, Intervention (le cas échéant), Principaux paramètres d'évaluation, résultats/impact anticipé(s), Conclusion/implications/apprentissages jusqu'à maintenant.
- Toutes les propositions présentant une collecte de données originales, y compris des rapports sur l'amélioration de la pratique, devraient inclure dans la section sur les types d'étude un énoncé indiquant que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche local ou qu'il a reçu une exemption (cet énoncé n'est pas nécessaire pour les méta-analyses et les revues systématiques), sans quoi la proposition ne sera pas évaluée.
- Il faut énumérer les noms de tous les auteurs et de toutes les autrices (y compris votre nom, le cas échéant) et ajouter un astérisque (\*) après le nom de la présentatrice ou du présentateur principal ; nul besoin d'indiquer ces noms dans le résumé.

#### 4. Propositions pour la Tribune aux idées audacieuses

Avez-vous une idée qui pourrait changer la pratique clinique, le développement professoral, l'éducation postdoctorale ou prédoctorale, les soins et la santé de la population ou les politiques en matière de santé ? Cette séance offre une tribune où les innovateurs et innovatrices peuvent présenter leurs nouvelles idées, leurs réflexions avant-gardistes et leurs progrès naissants qui ont le potentiel de provoquer des changements. Avec la participation de l'auditoire, mettons quelques idées à l'essai !

**Critères de présentation :** La personne ayant soumis une idée sélectionnée pour être présentée doit être présente durant la séance, lors du FMF. Chaque présentateur ou présentatrice aura trois minutes pour présenter son innovation. Les membres de l'auditoire pourront ensuite leur poser des questions, critiquer les innovations et voter pour l'innovation la plus puissante. Les idées présentées seront toutes publiées dans *Le Médecin de famille canadien*.

**Les propositions d'idées doivent répondre aux critères suivants :**

- 1<sup>er</sup> paragraphe (max. 150 mots) : Décrire votre idée/innovation
- 2<sup>e</sup> paragraphe (max. 150 mots) : Décrire les effets hypothétiques de votre idée/innovation et la façon de les mesurer ; décrire également les défis liés à la mise en œuvre.
- La Section des chercheurs accepte une seule soumission de résumé par présentateur principal ou présentatrice principale.

**La proposition de l'idée doit répondre aux critères d'évaluation suivants (notés sur une échelle de 1 à 5) :**

- La créativité (l'idée est-elle non conventionnelle/nouvelle ?)
- Le défi qu'elle représente (décrire les défis liés à la mise en œuvre et la façon dont ils pourraient être surmontés)
- Son échelonnabilité (en fonction d'arguments ou de données solides qui étayent sa faisabilité et son potentiel de changer les choses)
- la prise en compte des notions d'ÉDI (équité, diversité et inclusion) et de la perspective patient/soignant

## 5. Présentation d'innovations pédagogiques (nouveau en 2026)

Vous avez une approche unique ou novatrice de l'enseignement de la médecine de famille ? Cette séance est l'occasion pour vous de partager, de remettre en cause et de peaufiner de nouvelles idées auprès d'une communauté de superviseur·es et d'enseignant·es venus de tout le pays.

**Critères de présentation :** L'auteur-présentateur ou auteure-présentatrice doit assister à la séance du FMF et s'y exprimer en direct. Quatre innovations seront choisies pour être présentées pendant cette séance d'une heure. Chaque présentateur ou présentatrice disposera de 7 minutes pour présenter son innovation, suivies de 4 minutes consacrées aux questions et réponses. Ensuite, chaque présentateur et présentatrice résumera son innovation en 30 secondes. Les membres de l'auditoire pourront ensuite leur poser des questions supplémentaires et voter pour l'innovation la plus puissante. Cette séance mettra en lumière des innovations pédagogiques tout en cultivant l'esprit collaboratif et inspirant de l'enseignement en médecine de famille.

**Les propositions d'idées doivent répondre aux critères suivants :**

- 1<sup>er</sup> paragraphe (max. 150 mots) : Décrire votre idée/innovation ainsi que la lacune ou le défi qu'elle représente en matière d'éducation. L'innovation peut être proposée ou dirigée.
- 2<sup>e</sup> paragraphe (max. 150 mots) : Décrire les répercussions hypothétiques de votre idée/innovation et la façon de les mesurer ; décrire également les défis liés à la mise en œuvre.

**La soumission de l'innovation pédagogique doit répondre aux critères d'évaluation suivants (notés sur une échelle de 1 à 5) :**

- La créativité (l'idée est-elle non conventionnelle/nouvelle ?)
- Le défi qu'elle représente (l'idée va-t-elle à l'encontre des conventions, est-elle radicale/dangereuse ? Est-elle éthique ?)
- Son extensibilité (en fonction d'arguments ou de données solides qui établissent sa faisabilité et son potentiel de changer les choses)

### Critères d'évaluation : Séance ou un atelier

L'ensemble des séances et ateliers sont examinés par 3 ou 4 pairs en fonction des critères ci-dessous. Chaque soumission reçoit un score médian global sur 5, calculé à partir des notes obtenues aux 7 questions suivantes. Les soumissions sont ensuite comparées aux autres soumissions dans leur catégorie principale sur la base des scores médians.

1. Le sujet répond-il aux besoins de nos membres et de leurs communautés ?
2. Le contenu est-il approprié et susceptible d'intéresser un public national (c.-à-d. pas particulièrement axé sur une province) ?
3. Les objectifs d'apprentissage sont-ils réalisables, bien définis et atteignables à l'aide des méthodes pédagogiques décrites ?
4. La description est-elle claire et bien rédigée ?
5. La proposition prend-elle en compte de façon appropriée des points de vue issus de divers contextes culturels, sociaux et démographiques pour enrichir l'expérience d'apprentissage ?
6. La proposition prend-elle en compte de façon appropriée les points de vue des patients et des prestataires de soins ?
7. Quelle est l'impression générale de l'examinateur·rice par rapport à cette soumission ?

## Les soumissions sont également revues par des pairs sur la base des critères suivants :

- Le résumé respecte-t-il les critères de certification Mainpro+ ?
- Les renseignements sur les conflits d'intérêts sont-ils divulgués adéquatement ?
- Un médecin de famille a-t-il contribué à l'élaboration ou à la prestation du contenu de la séance ?
- Si aucun médecin de famille n'a participé à l'élaboration et/ou à la prestation du contenu, la soumission montre-t-elle comment les besoins des médecins de famille ont été pris en compte et traités ?
- Y a-t-il mention explicite de l'approbation ou de l'exemption d'un comité d'éthique de la recherche ?  
*(uniquement pour les séances basées sur la recherche)*

### 1. Séances sur des sujets cliniques

Les séances cliniques couvrent un large éventail de sujets médicaux. Elles sont axées sur des approches pratiques et fondées sur des données probantes en matière de diagnostic, de prise en charge et de traitement de problèmes de santé variés, pertinents pour la médecine de famille. Ces séances abordent des sujets clés en pratique clinique et offrent des perspectives et des mises à jour concrètes pour améliorer les soins. Les présentateurs et présentatrices mettent souvent en avant des études de cas, des recherches en cours et des applications concrètes pour soutenir l'apprentissage et intéresser l'auditoire.

**Veuillez noter que le Comité sur le FMF examine un maximum de cinq résumés par présentatrice ou présentateur principal.**

**Catégorie principale :** Vous devez sélectionner une catégorie principale lorsque vous soumettez votre résumé. Les séances et les ateliers sont évalués et catégorisés pour la comparaison à l'aide de la catégorie principale seulement. Vous pouvez sélectionner des catégories additionnelles pour y attacher des mots clés sur l'application mobile du FMF.

**Remarques concernant les catégories :** La majorité des catégories sont évidentes sauf quelques exceptions (voir ci-dessous) qui pourraient nécessiter plus de contexte.

**Pratique de médecine familiale générale :** Veuillez sélectionner cette catégorie seulement si votre résumé **ne correspond vraiment à aucun** des 50 autres domaines ou catégories disponibles. Vous ne serez pas en mesure de sélectionner des sous-catégories si vous sélectionnez ceci comme catégorie principale.

**Sciences humaines de la santé :** Cette catégorie désigne les approches interdisciplinaires (y compris la mise en récit, l'histoire, l'art, la musique et la narration) qui explorent des thèmes comme la résilience, la prévention de l'épuisement professionnel et les soins liés à la maladie et au bien-être.

**Séances avancées sur des sujets cliniques :** Adaptées afin de répondre aux besoins des praticiennes et des praticiens qui ont un intérêt dans un domaine clinique particulier ou appartiennent à une communauté de pratique particulière, y compris les domaines qui correspondent à un Certificat de compétence additionnelle (CCA). Ces séances favorisent l'apprentissage et renforcent les compétences additionnelles.

### 2. Séances sur l'enseignement

Nous vous invitons à soumettre des résumés sur l'enseignement, la supervision et le leadership pédagogique dans tous les domaines de l'éducation en médecine de famille tout au long du continuum d'apprentissage — études prédoctorales, postdoctorales jusqu'au DPC. Au vu de l'évolution vers des modèles de pratique en équipe, nous accepterons aussi des propositions de séances présentées par des éducateurs·et éducatrices d'autres disciplines et professions de la santé. Pour les séances portant sur l'enseignement, en plus d'utiliser les critères d'évaluation pour les séances cliniques, nous visons un équilibre entre les divers domaines du [Référentiel des activités pédagogiques fondamentales \(APF\)](#) et les différents niveaux d'expertise. Vous devez donc indiquer ce qui suit dans vos propositions pour ces séances :

Le domaine visé du Référentiel des APF :

- Enseignant ou enseignante en contexte clinique (qui enseigne dans un milieu clinique où des soins sont prodigués)
- Enseignant ou enseignante hors du contexte clinique (qui offre de la formation sans prestation de soins directs, comme des exposés, des ateliers en petit groupe, des activités en ligne, etc.)
- Leader pédagogique (qui joue un rôle prépondérant dans un programme de formation ou dans la conception pédagogique, la gestion académique ou le développement professoral)

Le niveau d'expertise de l'auditoire visé :

- Novice (enseignants et enseignantes ayant une expérience limitée de la supervision en milieu clinique ou de l'enseignement/des conférences/des séminaires)
- En développement (enseignants et enseignantes qui développent actuellement leur expérience de la supervision en milieu clinique ou de l'enseignement/des conférences/des séminaires, et qui en sont à leurs débuts dans la conception pédagogique et l'évaluation programmatique)
- Expert (enseignants ou enseignantes ayant une grande expérience de la supervision en milieu clinique ou de l'enseignement/des conférences/des séminaires, de la conception pédagogique et de l'évaluation programmatique)

**Objectif de favoriser le perfectionnement en enseignement de la médecine de famille :** Conformément à son objectif de favoriser le perfectionnement et l'avancement professionnel en enseignement de la médecine de famille, la Section des enseignants restreint le nombre de propositions sur l'enseignement acceptées à deux par présentatrice ou présentateur principal.

Nous encourageons les enseignants et enseignantes chevronnées à appuyer le perfectionnement et l'avancement professionnel de collègues plus novices en leur offrant du mentorat ou du soutien pour la soumission de leurs propositions dans un rôle secondaire de présentation ou de rédaction. Nous encourageons également l'animation conjointe pour rendre compte de la diversité, y compris lorsqu'il est question d'inclure la perspective patient, apprenant et celle d'autres professions de la santé. Les séances sont limitées à une heure. [Cliquez ici](#) pour voir un exemple de résumé de séance liée à l'enseignement.

### 3. Séances sur la recherche

La recherche est essentielle à la pratique et à l'enseignement de la médecine de famille. L'objectif des séances qui portent sur ce thème est d'impliquer les participants au FMF dans une forme de recherche qui renforce la discipline et aide à guider les améliorations dans l'ensemble du système de santé.

La catégorie de recherche comprend les séances d'une heure qui abordent des enjeux ou des méthodes de recherche spécifiques ; les présentations libres et les affiches qui présentent des recherches originales en soins primaires ou une évaluation rigoureuse d'innovations qui améliorent la pratique de la médecine de famille ou les soins de santé primaires ; et la Tribune aux idées audacieuses, qui offre aux esprits novateurs la possibilité de partager des idées susceptibles de changer la pratique clinique, l'éducation ou les politiques en santé.

Toutes les propositions de résumés concernant une collecte de données originales, y compris des initiatives sur l'amélioration de la pratique, devraient inclure dans la section sur les types d'étude un énoncé indiquant que le projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche local ou qu'il a reçu une exemption. Cet énoncé n'est pas nécessaire pour les méta-analyses et les revues systématiques.

Chaque catégorie comporte ses propres critères d'évaluation ; cependant, voici les principes généraux pris en compte dans le processus pour toutes les catégories de recherche :

- Utilité pour la médecine de famille, les soins de santé primaires et la recherche axée sur le patient
- Pertinence des méthodes et fiabilité des résultats ou des constatations
- Éventuel impact des constatations ou des conclusions

**Objectif de favoriser le perfectionnement en recherche en médecine de famille :** La Section des chercheurs invite les chercheuses et chercheurs, quel que soit leur niveau d'expertise, à soumettre des propositions liées à une variété de disciplines. Conformément à son objectif de favoriser le perfectionnement et l'avancement professionnel en recherche en médecine de famille, **la Section des chercheurs restreint le nombre de propositions sur la recherche acceptées à deux par présentatrice ou présentateur principal**. Les personnes aux études prédoctorales, aux cycles supérieurs et à la résidence sont encouragées à participer.

Nous encourageons les chercheuses et chercheurs chevronnés à appuyer le perfectionnement et l'avancement professionnel de collègues plus novices en leur offrant du mentorat ou du soutien pour la soumission de leurs propositions dans un rôle secondaire de présentation ou de rédaction. Nous encourageons également la participation et l'animation conjointe pour rendre compte de la diversité, y compris lorsqu'il est question d'inclure la perspective patient et apprenant ainsi que le point de vue des communautés, des populations diversifiées et d'autres professions de la santé.

#### **4. Présentations libres et affiches**

Les propositions seront évaluées en fonction des critères suivants (chacun sur une échelle de cinq points) :

- Utilité pour la médecine de famille, les soins de santé primaires et la recherche axée sur le patient
- Clarté de la question de recherche et pertinence des méthodes
- Fiabilité des résultats ou des constatations
- Éventuel impact des constatations ou conclusions
- Intérêt général pour les médecins de famille et les chercheurs et chercheuses en médecine de famille
- Déclaration sur l'approbation par un comité d'éthique de la recherche ou son exemption si des données originales sont présentées
- Prise en compte des notions d'EDI (équité, diversité et inclusion) et de la perspective patient/soignant

Éléments qui augmentent la probabilité que les résultats soient fiables :

- Études de cohorte et études observationnelles : Clarté des critères d'inclusion ; taille d'échantillon suffisante ; utilisation de mesures validées et fiables ; taux de réponse de plus de 80 % ; taux de suivi de plus de 80 % (pour les études longitudinales) ; adéquation de l'analyse statistique ; conclusions justifiées par les résultats ou les constatations
- Essais cliniques : Clarté des critères d'inclusion ; répartition aléatoire ; randomisation à l'insu ; taille d'échantillon suffisante ; utilisation de mesures validées et fiables ; taux de suivi acceptable ; adéquation de l'analyse statistique ; conclusions justifiées par les résultats ou les constatations
- Études qualitatives : Méthodologie décrite (théorie à base empirique, phénoménologie, etc.) ; méthode d'échantillonnage justifiée (au jugé, théorique, en boule de neige, etc.) ; données recueillies ; description du type d'analyse (itérative, thématique, par comparaison constante, etc.) ; conclusions justifiées par les constatations

# Conseils et directives pour les résumés

## Notes importantes :

- Les résumés ne seront pas révisés pour corriger les fautes de grammaire et autres coquilles ; ils seront publiés tels qu'ils sont soumis. Assurez-vous de bien réviser votre résumé avant de le soumettre.
- Les résumés ne doivent pas inclure de tableaux, de graphiques, de citations/références, de remerciements ou de listes à puces.
- Utilisez les noms génériques des médicaments plutôt que des noms de marques là où il est possible de le faire, puisque l'utilisation de noms de marques est fortement déconseillée.

## Énumération des auteur·rices et présentateur·rices :

- N'indiquez pas votre nom ni aucune référence au nom de votre entreprise (le cas échéant) ou au nom des auteurs et autrices ou des personnes qui donneront la présentation dans le résumé.
- Lorsque vous citez les titres de compétences dans la liste d'auteurs et d'autrices, n'indiquez pas les diplômes en cours (ou les baccalauréats des non-médecins).
- Le cas échéant, le diplôme en médecine (MD) devrait être le premier titre mentionné, et la liste des diplômes et des désignations devrait se limiter à quatre par personne.

**Titre : Le titre du résumé ne doit pas dépasser huit mots.** Bref et concis, il doit communiquer l'essentiel de votre présentation. Il sera le principal identifiant de votre séance et définira son thème principal pour les personnes qui participent au congrès. **N'écrivez pas votre titre tout en majuscules.**

**Objectifs d'apprentissage : Chaque objectif d'apprentissage ne doit pas dépasser 15 mots (trois objectifs d'apprentissage maximum).** Un objectif d'apprentissage clair établit ce qu'une personne sera en mesure de faire à la suite de sa participation à une activité de DPC, grâce à une modification de ses comportements. Un objectif clair définit le comportement des médecins ou le résultat pédagogique attendu. Ces comportements et/ou résultats ont été déterminés dans le processus d'évaluation des besoins.

**Étape 1 :** N'oubliez pas que les objectifs d'apprentissage devraient débuter comme suit : « À la fin de cette activité, les membres de l'auditoire seront en mesure de... ».

**Étape 2 :** Décrivez l'information, les compétences, les comportements ou les points de vue acquis en participant à l'activité. Employez des verbes qui décrivent une action observable et mesurable pendant la durée de l'activité.

**Étape 3 :** Précisez comment l'atteinte ou la maîtrise des objectifs peut être démontrée.

## Exemples d'objectifs d'apprentissage :

1. Décrire les attributs physiques d'un enfant d'âge scolaire atteint d'un diabète non diagnostiqué
2. Nommer trois des statines actuellement approuvées

**Verbes appropriés :** accomplir, ajuster, analyser, appliquer, comparer, conclure, décrire, définir, démontrer, détecter, déterminer, différencier, distinguer, énumérer, évaluer, examiner, expliquer, explorer, identifier, intégrer, interpréter, investiguer, mesurer, mettre en œuvre, organiser, participer, planifier, prédire, préparer, produire, reconnaître, rédiger, utiliser, vérifier

**Verbes à éviter :** apprendre, apprécier, comprendre, connaître, étudier, savoir, saisir, se familiariser avec

**Description : Les descriptions ne doivent pas dépasser 300 mots.** Elles doivent être claires et concises, et indiquer les méthodes utilisées. Le Comité sur le FMF exige l'emploi d'un langage non discriminatoire dans les présentations et, en particulier, des communications impartiales et l'utilisation, autant que possible, de termes neutres sur le plan du genre. Votre auditoire s'attendra à des « perles de pratique » plutôt qu'à des concepts philosophiques abstraits.

**Profil professionnel en médecine de famille :** Veuillez passer en revue le profil pour déterminer l'aspect de la médecine de famille auquel cette séance correspond le mieux.

## Information concernant les présentateurs et présentatrices

**Séances et ateliers** : La présentatrice ou le présentateur principal seulement recevra l'inscription gratuite pour la journée de la présentation. Tous les coprésentateurs et coprésentatrices devront payer les frais d'inscription.

**Affiches, Tribune aux idées audacieuses, Présentation d'innovations pédagogiques et présentations libres** : Les présentateurs et présentatrices doivent s'inscrire et payer les frais d'inscription quotidiens.

**Correspondance** : L'information sera envoyée uniquement à la personne qui a initialement soumis la proposition. Nous lui demandons donc de transmettre toute correspondance ainsi que les directives aux autres personnes concernées par la séance.

**Conflit d'intérêts** : Il est important de divulguer tout conflit d'intérêts dès la soumission de la proposition. Si vous ou vos coprésentateurs ou coprésentatrices avez une quelconque affiliation, veuillez indiquer dans votre demande les mesures qui seront prises pour la mitiger. Il incombe à la présentatrice ou au présentateur principal de chaque séance de veiller à ce que tous les autres remplissent et soumettent un formulaire de divulgation des conflits d'intérêts du CMFC.

**Engagement** : Si votre séance est choisie pour faire partie de la programmation du FMF, il est extrêmement important que vous honoriez l'engagement de donner votre présentation. Nous saurions également très gré de soumettre à l'avance une copie de vos diapositives et des documents que vous distribuerez afin de nous aider à promouvoir l'excellence du DPC en médecine de famille. Tous les enregistrements de présentations seront conservés par le Collège des médecins de famille du Canada et utilisés exclusivement aux fins de DPC et de promotion, au besoin.

## Certification Mainpro+ (séances, ateliers et présentations libres)

**Les sujets admissibles comprennent** : Médecine clinique ; soins collaboratifs ou offerts en équipe ; développement professoral ; renouvellement/amélioration/changement du système de santé ; pratiques novatrices en santé ; gestion/administration de la pratique ; recherche en soins primaires axée sur le patient ; résilience et prévention de l'épuisement professionnel ; déterminants sociaux de la santé ; traitements non médicamenteux ; et sujets directement liés aux rôles CanMEDS-MF

**Sujets inadmissibles** : Sujets qui ne relèvent pas du champ de pratique généralement accepté en médecine de famille ; autres pratiques alternatives en santé ; sujets liés à la gestion des affaires pour les médecins (p. ex., planification financière personnelle) ; cours de préparation à l'Examen de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CCMF) et aux examens pour un CCA ; et programmes centrés sur le mieux-être personnel (p. ex., yoga), l'épanouissement ou le développement personnel des médecins

## Documents de référence obligatoires

- Modèles de diapositives obligatoires, formulaires et conseils pratiques pour la divulgation de conflits d'intérêts : (<https://fmf.cfpc.ca/fr/ressources-pour-les-conferenciers/>)
- Ressources du CMFC pour les prestataires de DPC : (<https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/cpd-program-certification/understanding-mainpro-certification>) (<https://www.cfpc.ca/fr/education-professional-development/cpd-program-certification/understanding-the-new-mainpro-certification-standa>)
- Normes nationales pour le soutien des activités de DPC agréées : ([https://www.cfpc.ca/CFPC/media/Ressources/D%C3%A9veloppement-professionnel-continu/National\\_Standard\\_for\\_Support\\_of\\_Accredited\\_CPD\\_Activities\\_FINAL\\_ver\\_23-1\\_FR\\_FINAL.pdf](https://www.cfpc.ca/CFPC/media/Ressources/D%C3%A9veloppement-professionnel-continu/National_Standard_for_Support_of_Accredited_CPD_Activities_FINAL_ver_23-1_FR_FINAL.pdf))
- Politique de l'AMC — Les interactions avec l'industrie pharmaceutique : lignes directrices pour les médecins : (<https://www.cma.ca/fr/lignes-directrices-interactions-lindustrie>)